
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 18 avril 2016 à 10 h
201, avenue Laurier, 5e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations
avec les citoyens/des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux
publics

10 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 06.

CA16 25 0130

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 avril 2016.

Il est proposé par la conseillère Christine Gosselin

appuyé par la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 avril 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions et requêtes du public.

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil.

Le conseiller Alex Norris demande la raison d'être de cette séance extraordinaire.

CA16 25 0131

Nomination de monsieur Guy Ouellet à titre de directeur par intérim de la Direction de l'arrondissement à compter du 16 avril 2016.

Il est proposé par la conseillère Christine Gosselin

appuyé par le conseiller Richard Ryan

et résolu :

De nommer monsieur Guy Ouellet à titre de directeur par intérim de la Direction de l'arrondissement à compter du 16 avril 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1163945025

CA16 25 0132

Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Christine Gosselin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 avril 2016. Il est 10 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

M^e Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 mai 2016.